

Inscription Administrative Pièces à fournir en BUT Formation Initiale

~ 2^{ème}, 3^{ème} Année ou redoublant ~

- **Attestation de paiement ou d'exonération Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC)** sur le site : www.messervices.etudiant.gouv.fr (valable également pour les étudiants boursiers).
- **1 Pièce d'identité** : (carte d'identité ou passeport)
Etudiants de nationalité étrangère : passeport et dernier titre de séjour (même si expiré).
- **Certificat médical** pour les filières : **GEII – GMP – MTEE – QLIO – SGM** mentionnant la capacité à travailler sur machines dangereuses.
- **Etudiants boursiers** : copie recto-verso de la notification d'attribution conditionnelle de bourse (année universitaire d'inscription) du CROUS.



Une inscription ne peut pas être validée sans le règlement des frais d'inscription.

Inscription au diplôme
A régler en CB en ligne **178 €**

(Obligatoire pour tous les étudiants non boursiers)

Inscription administrative à effectuer en ligne via le lien :

➔ inscription.univ-evry.fr/iareins-web/etapes/identification.jspx

Tout dossier incomplet ne pourra être traité et restera en attente de validation par la scolarité

Une fois l'inscription en ligne validée par le Service de la Scolarité, le certificat de scolarité et le bulletin de versement seront disponibles sur « mon dossier web ».

Des documents d'informations et une vignette (2025-2026) à coller sur votre carte d'étudiant de l'année dernière, seront remis le jour de la rentrée par le secrétariat de votre filière.

En cas de perte ou de détérioration, la réédition de la carte étudiante est payante (8€), par CB sur place au service de la scolarité.